



CONTRAT DE LOCATION DE MATERIEL : TABLES ET BANCS « GARNITURES »

Aux résidents et associations de BIEDERTHAL
(Prêt du matériel uniquement aux administrés de la commune
pour une utilisation dans la commune).

Entre la commune de Biederthal, propriétaire du matériel et
M. _____ ou Association _____ demeurant
_____,
Emprunteur du matériel

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Le propriétaire loue le matériel suivant au preneur :

1. Désignation :

- Ensemble composé d'une table et de deux bancs ou de bancs et tables séparés
- Nombre d'ensembles : _____
- Nombre de tables : _____
- Nombre de bancs : _____

2. Durée de la location :

- La présente location est consentie pour une durée de _____ jours à compter du _____ pour se terminer le _____.
- Prise en charge : **le vendredi matin** avant la location à l'ancien local des pompiers à côté de la salle polyvalente
- Restitution : **le lundi matin** après la location au même endroit

Dans tous les cas prendre rendez-vous auprès de Mme le Maire Danielle CORDIER au 06 88 81 39 50

3. Location pour un week-end

- Le montant de la location est de **5,00 €** pour un ensemble.
- Le montant pour une table seule est de **3,50 €** l'unité et pour un banc seul **1,50 €** l'unité.

4. Conditions générales

- Une caution de 300,00 € sera demandée
- Le matériel ne devra en aucun cas être sous-loué ou prêté à une tierce personne
- Un état du matériel sera établi à la mise à disposition au preneur et fera l'objet d'un pointage à la restitution
- Le matériel non rendu ou complètement cassé sera facturé de la valeur du neuf entre 300,00 et 400,00 € (voir prix du marché).

Fait en deux exemplaires remis à chacune des parties avec signature précédée de la mention manuscrite bon pour accord à Biederthal, le _____.

L'emprunteur,

Le propriétaire,